

Yves Rome, *Président du Conseil Général de l'Oise*

Michel Françaix, *Député-Maire de Chambly*

André Vantomme, *Sénateur de l'Oise*

Le 17 décembre 2009

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) collègue,

Vous avez été destinataire d'un courrier cosigné par le Ministre du budget, les parlementaires UMP de l'Oise et leur candidate tête de liste aux élections régionales. Le ton polémique de cette missive qui lance la campagne régionale de l'UMP renforce nos inquiétudes face aux projets de réformes territoriale et fiscale.

Quelques jours après ce courrier inutilement agressif, les sénateurs UMP, comme pour mieux se distinguer de ce « collectif », ont cru devoir vous délivrer séparément leur analyse personnelle pour vous exposer les risques avérés des projets en cours relayés d'ailleurs par la motion de l'Union des Maires de l'Oise.

Par leur écrit, ce « collectif » UMP nous confirme que les départements seront demain empêchés d'exercer leur clause de compétence générale, posant ainsi clairement la fin des politiques de partenariat que nous menons avec vos communes.

Cela signifierait concrètement pour notre département :

- la fin de l'aide aux communes et des 53 millions d'euros qui l'accompagnent,
- la fin du soutien aux associations culturelles et sportives et des 27 millions d'euros qui y sont consacrés,
- la fin de la gratuité du transport scolaire pour l'ensemble des élèves de l'Oise.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre action, pour autant que nous conservions les moyens et la liberté d'intervenir dans ces domaines. Car, si demain, le Département n'est plus en capacité de répondre aux besoins de nos administrés, qui prendra le relais ?

Les familles avec leur porte-monnaie ? Les communes avec leur propre budget ?

C'est pourquoi, nous refusons de céder au fatalisme et à l'immobilisme. Pour cela, sans tarder, dès le 15 octobre lors d'une assemblée départementale spécialement dédiée à ces questions, nous avons décidé de mener le débat publiquement, en prenant soin chaque fois de rappeler les positions des associations d'élus représentatives de toutes les tendances politiques (AMF, ADF, ARF).

Ce « collectif » UMP vous déclare : « ne vous inquiétez pas, l'Etat compensera à l'euro près ». Mais, selon la formule désormais célèbre de l'ancien premier ministre UMP Alain Juppé, « c'est se foutre du monde » ! Le Ministre du budget affiche un déficit public jamais atteint de 140 milliards d'euros et pulvérise tous les records de la dette publique avec près de 1 500 milliards d'euros. Quelle certitude peut-on avoir sur des compensations de la part d'un partenaire aussi impécunieux ?

Et nos inquiétudes sont malheureusement renforcées par la relation financière entre l'Etat et le Conseil général depuis 2004. L'Etat ne cesse de se défausser sur notre collectivité que ce soit au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap, du Revenu Minimum d'Insertion et Revenu de Solidarité Active, de l'aide sociale à l'enfance ou du volet routier. L'encours de la dette de l'Etat à l'égard du département de l'Oise s'élève aujourd'hui à plus de 245 millions d'euros ! Soit l'équivalent de plus de 20 collèges !

Comme vous le savez, la crise financière, économique et sociale ne cesse d'accroître cette charge laissée au Conseil général. Pour autant, ces difficultés ne sauraient nous faire renoncer à défendre **notre Département, une collectivité 100% utile.**

Cette année, le Conseil général a investi plus de 227 millions d'euros, en grande partie au bénéfice de vos communes. Or, chaque euro mobilisé par le Département entraîne un effet levier multipliant par 4 les fonds injectés dans l'économie locale, participant ainsi directement à la préservation de l'emploi sur nos territoires.

C'est pourquoi, nous nous étonnons des critiques formulées en période pré-électorale de la part d'élus qui ont très largement bénéficié de l'action départementale :

- sur le territoire de l'Aire cantilienne avec la réalisation du centre de secours de Lamorlaye, la construction de l'échangeur d'Aumont–Apremont, le carrefour de la faisanderie, l'aménagement de l'accès à l'hippodrome ou encore la sauvegarde du domaine de Chantilly ;
- sur le territoire de l'Agglomération de la Région de Compiègne avec le financement du programme d'action foncière, la création d'un port et d'une plate-forme multimodale à Longueuil Ste Marie, et le renforcement de l'Université Technologique de Compiègne ;
- sur le territoire de l'Agglomération du Beauvaisis avec le financement des importants aménagements routiers assurés par le Conseil général pour fluidifier la circulation de la ville préfecture, sans oublier le bassin aquatique, le développement de l'enseignement supérieur et de l'aéroport de Beauvais-Tillé ;
- sur le territoire de la Vallée de la Brèche et de la Noye, en procédant via l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise aux acquisitions des terrains pour l'extension de la ZAC de Belle Assise à Ourcel-Maison, en finançant la piscine intercommunale de Breteuil.

Conscients que l'Oise aura encore à connaître en 2010 de nombreuses difficultés économiques et sociales, nous avons décidé de compléter nos dispositifs d'accompagnement et de soutien des projets communaux.

Face à l'abandon de nos territoires par les services de l'Etat, nous avons ainsi mis à votre disposition :

- la Centrale d'Achat Public de l'Oise (CAPOISE) pour sécuriser et optimiser vos achats,
- la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) en partenariat avec les communautés d'agglomération,
- l'Association Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) pour vous assurer conseil, soutien et sécurité juridique dans le montage de vos dossiers, grâce aux compétences reconnues par tous de son Directeur général Jean-Louis COPPEAUX.

Ces outils illustrent parfaitement le lien indéfectible du couple Département-communes. Soyez assurés de notre détermination à défendre ce socle républicain, garant de l'efficacité et de l'égalité entre nos territoires.

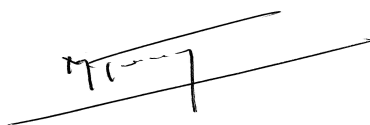
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre avec vous notre action au service des habitants de vos communes.

Avec nos sentiments les plus dévoués.

Yves ROME



Michel FRANCAIX



André VANTOMME

